

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02165

Numéro SIREN : 532 986 080

Nom ou dénomination : MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIERS

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2022 sous le numéro de dépôt 9411

**① BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : <b>SAS MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIE</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>				
Adresse de l'entreprise : <b>2 Quai D'Arenc</b>		13202 MARSEILLE CEDEX 2				
Numéro SIRET * <b>5 3 2 9 8 6 0 8 0 0 0 0 3 6</b>		Néant <input type="checkbox"/>				
		Exercice N. clos le <b>31/12/2021</b>				
		Net <b>31122020</b>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3	Net 4			
<b>ACTIF IMMOBILISE *</b>	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CO		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AO		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AO		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	88	88
		Créances rattachées à des participations	HB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BC		
Autres immobilisations financières *	BH	BI				
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>88</b>	<b>88</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BO		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	24 000	20 000
		Autres créances (3)	BZ	CA	52 979	52 979
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CC	66 830	66 830	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI			
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>143 809</b>	<b>20 000</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>CA</b>	<b>143 897</b>	<b>20 000</b>	
Réserves (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété	Immo. mobilières	Stocks :		Créances :		

\* Des explications sont en annexe du formulaire, voir documents dans la notice n° 2052

*William TREWARD*

**MIP**  
 Immeuble Le Bazar 2 Quai d'Arenc  
 13001 MARSEILLE  
 Tél. 04 91 23 77 56 Fax 04 91 25 29 87

Désignation de l'entreprise <b>SAS MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMM</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 40 000 ..... )	DA	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/> )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG		
	Report à nouveau	DH	133 063	(144 123)
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>(70 978)</b>	<b>547 186</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TO TAL (I)</b>	DL	<b>106 085</b>	<b>447 063</b>
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TO TAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TO TAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		198
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 430	29 275
	Dettes fiscales et sociales	DY	10 381	18 710
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	EB			
<b>Produits constatés d'avance (4)</b>	EC	<b>17 812</b>	<b>48 183</b>	
<b>TO TAL (IV)</b>	EC			
Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
<b>TO TAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>123 897</b>	<b>495 247</b>	
<b>RENVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	17 812	48 183	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EI		198	

Désignation de l'entreprise : <b>SAS MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMM</b>		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL		
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>			FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS		
	Variation de stock (marchandises) *			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	29 302	28 137
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	8 221	8 202
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>			GF	37 523	36 339	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						
				GG	(37 523)	(36 339)
opérations et commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		643 679
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>			GP		643 679	
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *			QQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	12 097	60 154
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>			GU	12 097	60 154	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						
				GV	(12 097)	583 525
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						
				GW	(49 620)	547 186

Désignation de l'entreprise <b>SAS MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMM</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 875
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	7 875
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	(7 875)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	13 483
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>643 679</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>70 978</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>(70 978)</b>
<b>RENVois</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N	
<b>penalités fiscales</b>		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		7 875	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Désignation de l'entreprise		SAS MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMM				Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentation			
		1		Consécrites à une réévaluation partielle au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre [ Dont Composants L9	KJ	KK	KL		
		Sur sol d'autrui [ Dont Composants M1	KM	KN	KO		
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[ Dont Composants M2	KP	KQ	KR		
		[ Dont Composants M3	KS	KT	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	KV	KW	KX		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *	KY	KZ	LA		
		Matériel de transport *	LB	LC	LD		
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LE	LF	LG		
	Emballages récupérables et divers *		LH	LI	LJ		
	Immobilisations corporelles en cours		LK	LL	LM		
	Avances et acomptes		LN	LO	LP		
	TOTAL III		LN	LO	LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T	
Autres participations		8U	88	8V			
Autres titres immobilisés		1P	1R	1S			
Prêts et autres immobilisations financières		1T	1U	1V			
TOTAL IV		LQ	88	LR			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		ØG	88	ØH			
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste				par cessation de des titres de titres sans services ou résultant d'une mise en équivalence	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF	
	Inst. gales, agencés et an des constructions		IS	MG	MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencés, aménagements divers	IU	MM	MN	MO	
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		IW	MS	MT	MU	
	Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF	
TOTAL III		IY	NG	NH	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW	
	Autres participations		IO	ØX	ØY	88	
	Autres titres immobilisés		1I	2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		1J	2E	2F	2G	
	TOTAL IV		13	NJ	NK	88	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		14	ØK	ØL	88		

Désignation de l'entreprise : <b>SAS MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMM</b>										Néant <input type="checkbox"/>	
<b>CADRE A</b>											
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH		
<b>TOTAL I</b>			<b>RK</b>		<b>RM</b>		<b>RN</b>		<b>RO</b>		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO		
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
<b>TOTAL II</b>			<b>QU</b>		<b>QV</b>		<b>QW</b>		<b>QX</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>			<b>ØN</b>		<b>ØP</b>		<b>ØQ</b>		<b>ØR</b>		
<b>CADRE B</b>											
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU			RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1		
<b>TOTAL I</b>	<b>RW</b>	<b>RX</b>	<b>RY</b>	<b>RZ</b>	<b>SB</b>	<b>SC</b>			<b>SD</b>		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4			R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5			U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3			V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1			W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8			X1		
<b>TOTAL II</b>	<b>X2</b>	<b>X3</b>	<b>X4</b>	<b>X5</b>	<b>X6</b>	<b>X7</b>			<b>X8</b>		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM					NO		
<b>TOTAL III</b>	<b>NP</b>	<b>NQ</b>	<b>NR</b>	<b>NS</b>	<b>NT</b>	<b>NU</b>			<b>NV</b>		
Total général (I + II + III)											
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW + NY)		NZ			
<b>CADRE C</b>											
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Désignation de l'entreprise : <b>SAS MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMM</b> Néant <input type="checkbox"/> *							
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	DS	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		9U	9V	9W	9X		
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	20 000	6U	6V	20 000	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	<b>TOTAL III</b>	7B	20 000	TY	TZ	UA	20 000
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	20 000	UB	UC	UD	20 000
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF			
		UG		UH			
		UJ		UK			
Titres mis en équivalence - montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	24 000	24 000			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieurement constatée) UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	7 051	7 051		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	45 928	45 928			
	Charges constatées d'avance	VS					
	<b>TOTAUX</b>		VT	<b>76 979</b>	<b>76 979</b>	VU	VV
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE					
CADRE B	ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
		à plus d' 1 an à l'origine	VH				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	7 430	7 430			
	Personnel et comptes rattachés	8C					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	7 023	7 023		
		Obligations cautionnées	VX				
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 358	3 358		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J					
Groupe et associés (2)	VI						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ						
Produits constatés d'avance	8L						
<b>TOTAUX</b>		VY	<b>17 812</b>	<b>17 812</b>	VZ		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : <b>SAS MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMM</b>		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N. clos le : <b>31/12/2021</b>			
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexes D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	XW	
	Amendes et pénalités	WJ	7 875	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3		
<b>TOTAL I</b>					WR	<b>21 358</b>	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WS	<b>70 978</b>	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)					2A	WW
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *					ZY	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *					XD	
	Entreprises nouvelles* (Reprise d'entreprises en difficulté) (art. 44 septies)	K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	XF
	Zone franche urbaine - PI (art. 44 octies)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quaterdecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septies)	PB	
Entreprises nouvelles 44 sexes	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexes A)	L5				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH	Crédance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI	XG
	Dt déd. exc (art 39 decies A)	YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)	YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)	YC	YD
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL			
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2	
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>					<b>TOTAL II</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice ( I moins II ) - déficit ( II moins I )					XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZI		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XI		
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE</b> (ligne XI) ou <b>DÉFICIT</b> reportable en avant (ligne XI) <b>0</b>					XN	<b>73 878</b>	
					XJ	<b>52 520</b>	
					XI		
					XO	<b>52 520</b>	

\* Des explications complémentaires de rubrique sont données dans la notice 2032.

## 2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2021

Libellé	Montant
<b>Totalisation</b>	

## 2058A - Déductions diverses au 31/12/2021

Libellé	Montant
quote part résultat 164 camoins 21	2 900
<b>Totalisation</b>	<b>2 900</b>

Désignation de l'entreprise <b>SAS MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMM</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUMI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	134 852	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	134 852	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	52 520	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	187 372	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :</b>	YN	YO	
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

**CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

Désignation de l'entreprise : <b>SAS MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS</b>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(144 123)	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	547 186			- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE		270 000					
	<b>TOTAL I</b>	ØF	<b>403 063</b>		Autres répartitions	ZF							
				Report à nouveau	ZG		133 063						
				(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		<b>TOTAL II</b>	ZH	<b>403 063</b>					
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail ) J7				YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACTIFS ET CHARGES EXTERNÉS	- Sous-traitance				YT	24 000		24 000					
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ) J8				XQ								
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	4 537		4 569					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ) ES				ST	765		(432)					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	29 302		28 137					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	8 221		8 202					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z								
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	8 221		8 202					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	5 811		5 939					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *				ØB								
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0				ZR				
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG					
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%		JL						
			Plus-values à 19%	JM	Imputations		JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%		JO						
			Plus-values à 19%	JP	Imputations		JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

(1) Entreprises soumise à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SAS MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS</b>						Néant <input type="checkbox"/>	
<b>A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE</b>							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
<b>I - Immobilisations *</b>	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *</b>				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	⑨	19%	
<b>I - Immobilisations *</b>	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
<b>II - Autres éléments</b>	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS**Néant 

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ③ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 I a sexies-0 du CGI) ④ *	

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES \*

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ④	Solde des moins-values à reporter col ⑤ = ② + ③ - ④ - ⑤
	A 19 % ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ⑥		
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <b>SAS MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS</b>				Néant <input type="checkbox"/>		
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (ligne 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
<b>TOTAL (ligne 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

**DETERMINATION DES EFFECTIFS  
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2059-E 2022

Formulaire obligatoire (article 52 A  
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SAS MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS</b>		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : <b>01012021</b>		et clos le : <b>31122021</b>	
		Durée en nombre de mois <b>12</b>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		
<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>		
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>		
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	ON	24 000	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	5 302	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>	<b>29 302</b>	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>OG</b>	<b>(29 302)</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

**17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant

N° de dépôt  
[ ]

EXERCICE CLOS LE **31/12/2021**

N° SIRET **53298608000036**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIER**

ADRESSE ( voie ) **2 Quai D'Arenc Immeuble Le Balthazar**

CODE POSTAL **13202** VILLE **MARSEILLE CEDEX 2**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	100
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique [ ] Dénomination **TPF REAL ES TATE**

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention **100,00** Nb de parts ou actions **100**

Adresse : N° **46** Voie **AVENUE DE HAVESKERCKE**

Code postal **1190** Commune **FOREST** Pays [ ]

---

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

---

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

---

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]

N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]

Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Naissance : Date [ ] N° département [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

---

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]

Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]

Naissance : Date [ ] N° département [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Adresse : N° [ ] Voie [ ]

Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE **31/12/2021**

N° SIRET **53298608000036**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIER**

ADRESSE ( voie ) **2 Quai D'Arenc Immeuble Le Balthazar**

CODE POSTAL **13202** VILLE **MARSEILLE CEDEX 2**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012.

**MIPI**

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2021)**

## ***Jean-François Bourrin***

Le commissaire aux comptes

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2021)**

#### **MIPI**

Immeuble Balthazar  
2 quai d'Arenc  
13002 MARSEILLE 2

A l'associée unique,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société MIPI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de mon rapport.

#### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

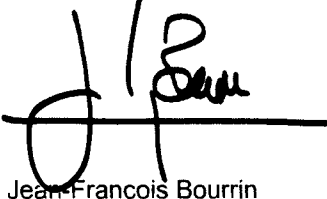
**MIPI**

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**  
**(Exercice clos le 31 décembre 2021) - Page 3**

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 21 avril 2022

Le commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.F. Bourrin', is written over a horizontal line.

Jean-François Bourrin

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé ( I )					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	88		88	88	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL ( II )</b>		<b>88</b>		<b>88</b>	<b>88</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	24 000	20 000	4 000	4 000
	Autres créances	52 979		52 979	398 338
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	66 830		66 830	92 821	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAL ( III )</b>	<b>143 809</b>	<b>20 000</b>	<b>123 809</b>	<b>495 159</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( IV )				
Primes de remboursement des obligations ( V )					
Ecarts de conversion actif ( VI )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>		<b>143 897</b>	<b>20 000</b>	<b>123 897</b>	<b>495 247</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	31/12/2020
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	133 063	(144 123)
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(70 978)</b>	<b>547 186</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>106 085</b>	<b>447 063</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		198
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 430	29 275
	Dettes fiscales et sociales	10 381	18 710
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
	Produits constatés d'avance (1)		
	<b>Total des dettes</b>	<b>17 812</b>	<b>48 183</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>123 897</b>	<b>495 247</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(70 977,90)	547 185,91
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	17 812	48 183
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		198
(3)	Dont emprunts participatifs		

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		France	Exportation	12 mois	12 mois	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises					
	Production vendue (Biens)					
	Production vendue (Services et Travaux)					
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>					
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits					
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>						
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises Variation de stock					
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock					
	Autres achats et charges externes			29 302	28 137	
	Impôts, taxes et versements assimilés			8 221	8 202	
	Salaires et traitements					
	Charges sociales du personnel					
	Cotisations personnelles de l'exploitant					
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir					
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
	Autres charges					
	<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>37 523</b>	<b>36 339</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>(37 523)</b>	<b>(36 339)</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

RESULTAT D'EXPLOITATION		(37 523)	(36 339)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		643 679
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>			<b>643 679</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	12 097	60 154
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>	<b>12 097</b>	<b>60 154</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(12 097)</b>	<b>583 525</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(49 620)</b>	<b>547 186</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	7 875	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>7 875</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(7 875)</b>	
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		13 483	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>643 679</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>70 978</b>	<b>96 493</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(70 978)</b>	<b>547 186</b>

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

## Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **123 897** euros
  
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
  - un total produits de euros
  - un total charges de **70 978** euros
  
  - dégage un résultat de **-70 978** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2021**
- finit le **31/12/2021**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux ) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS MONTAGE ET INGENIERIE DE PROJETS IMMOBILIERS E.U.R** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 123 897 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 0 euros et un total **charges** de 70 978 euros, dégageant ainsi un **résultat** de -70 978 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2021 et finit le 31/12/2021.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

## Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

## Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

## **Stocks et en cours**

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## **Créances et dettes**

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## **Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## **Achats**

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	88					88
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>88</b>					<b>88</b>
<b>TOTAL</b>	<b>88</b>					<b>88</b>

# Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<b>TOTAL</b>				

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTIS SOCIALES	Du capital social début exercice		100,00	400,0000	40 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>100,00</b>	<b>400,0000</b>	<b>40 000,00</b>

## Effectif moyen

		31/12/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures			
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	<b>TOTAL</b>			

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	20 000			20 000
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>20 000</b>			<b>20 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>20 000</b>			<b>20 000</b>
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	24 000	24 000	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 051	7 051	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	45 928	45 928	
Charges constatées d'avances				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>76 979</b>	<b>76 979</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	7 430	7 430		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 023	7 023		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 358	3 358		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>17 812</b>	<b>17 812</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1 <sup>1</sup>	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice <sup>2</sup>	Capitaux propres clôture 31/12/2021
Capital social	40 000				40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	4 000				4 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(144 123)	277 186			133 063
Résultat de l'exercice	547 186	(547 186)		(70 978)	(70 978)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>447 063</b>	<b>(270 000)</b>		<b>(70 978)</b>	<b>106 085</b>

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 270 000

<sup>1</sup> dont dividende provenant du résultat n-1 270 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 177 063

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 177 063

<sup>2</sup> Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (340 978)

## Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2021

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>4 558</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> <i>FOURNIS.FACT.NON PAR</i>	<i>1 200</i>	<b>1 200</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b> <i>ETAT AUTRES CH. A PA</i>	<i>3 358</i>	<b>3 358</b>

# Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros								
	31/12/2021	31/12/2020	%	%	31/12/2021	31/12/2020	%	%
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	3 735	2 533	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
<b>Sous-total</b>	<b>3 735</b>	<b>2 533</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
<b>Sous-total</b>								
<b>TOTAL</b>	<b>3 735</b>	<b>2 533</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				

--

## Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2021	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		(49 620)		(49 620)
RESULTAT EXCEPTIONNEL ( et participation )		(7 875)	13 483	(21 358)
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>		<b>(57 495)</b>	13 483	<b>(70 978)</b>

(1) après retraitements fiscaux.

--

## Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/12/2021	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés</b>				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
2. Participations (10 à 50 %)				
164 camoins		200	20,00	-14 500
<b>B. Renseignements globaux</b>				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

--

**MIPI SAS**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**Au capital de 40 000€**  
**Siège Social : 2 Quai d'Arenc Immeuble le Balthazar**  
**13 002 MARSEILLE**  
oooooooo  
**R.C.S. MARSEILLE B 532 986 080**  
oooooooo

**Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2022**  
**RELEVÉ DE DECISIONS**

La société TPF REAL ESTATE, société anonyme immatriculée au Registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro 0806.715.841, dont le siège social est établi à 1190 Forest, avenue de Haveskercke n°46, représentée valablement par Monsieur Thomas SPITAEELS, administrateur délégué, dument habilité à l'effet des présentes,

Associé unique de la société MIPI, société par actions simplifiée, au capital de 40.000 euros, ayant son siège social au 2, Quai d'Arenc Immeuble le Balthazar - 13002-Marseille, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Marseille sous le n° 532 986 080 (la « Société »),

Déclare préalablement que les comptes sociaux établis par Monsieur William MEYNARD, Président, ainsi que les rapports du Commissaire aux Comptes, lui ont été adressés par le Président, le 21 avril 2022 et qu'à compter de la même date, l'inventaire a été tenu à sa disposition au siège social,

a pris, au siège social, les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

- A l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021,
- A l'affectation du résultat,
- A la mention des conventions relevant de l'article L 227-10 du Code du Commerce,
- A la constatation de la modification du changement de l'adresse professionnelle du Commissaire aux comptes titulaire,
- Quitus de la gestion du Président,
- Questions diverses.

1) d'arrêter le bilan et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 qui ont été approuvés par Monsieur Jean-François BOURRIN, Commissaire aux Comptes, qui font ressortir un résultat négatif après impôt de 70 977,90 euros.

Concernant l'exercice clos au 31 décembre 2021, il est précisé que les réintégrations fiscales correspondent à l'impôt sur les sociétés pour 13 483 euros et aux amendes et pénalités pour 7 875 euros.

La seule déduction fiscale d'un montant total de 2 900 euros correspond à la quote-part du résultat 2021 sur la SCCV 164 Camoins.

2) d'affecter la perte s'élevant à 70 977,90 euros en report à nouveau,

3) de maintenir la convention d'apport en compte courant mise en place en janvier 2015 avec la société TPF Ingénierie, avance qui portera intérêt légal aux taux EURIBOR (base 365) à 1 mois augmenté d'une marge de 2,5%.

4) d'approuver les comptes et le bilan arrêté au 31/12/2021 et donner au Président quitus entier et sans réserve de la gestion pour cet exercice.

5) de prendre acte de la nouvelle adresse professionnelle du Commissaire aux Comptes titulaire, désormais au 87 rue de Sèze à LYON (69006).

6) de conférer tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres.

TPF REAL ESTATE, Associé unique  
Représentée par Monsieur Thomas SPITAELS

